

SOMMAIRE DE L'EMPLOYEUR TERRITORIAL DU 2 JUIN 2009 N° 1163.eml

Sujet :

SOMMAIRE DE L'EMPLOYEUR TERRITORIAL DU 2 JUIN 2009 N° 1163

De :

employeur territorial <employeur.territorial@wanadoo.fr>

Date :

Tue, 02 Jun 2009 14:15:03 +0200

Pour :

LET12 <employeur.territorial@wanadoo.fr>

SOMMAIRE DE L'EMPLOYEUR TERRITORIAL DU 2 JUIN 2009 N° 1163

EDITORIAL :

Les pouvoirs de la commission de déontologie pourraient être renforcés

CARRIÈRE :

Le gouvernement ne réexaminera pas les emplois spécifiques des catégories B et C page 2

EMPLOIS ET NON TITULAIRES :

Les personnels TOS peuvent recevoir la médaille d'honneur page 4

RÉMUNÉRATIONS :

Les surveillants des élèves en cas de grève ne sont assujettis à aucune qualification page 5

DOSSIER :

Le CSFPT se prononce sur le statut des sapeurs-pompiers pages 6 et 7

ACTUALITÉ :

Une association, même subventionnée par la mairie, n'est pas un employeur public page 8

<http://www.lalettredemployeurterritorial.com>

\_\_\_\_\_ Information provenant d'ESET NOD32 Antivirus, version de la base des signatures de virus 2945 (20080313) \_\_\_\_\_

Le message a été vérifié par ESET NOD32 Antivirus.

<http://www.eset.com>